Digitalisation des prestations de l'administration : L'APEJ arrive avec eojmali et une infoline

MALI

934 Malikilé

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense

L'enrôlement du personnel des forces armées maliennes lancé

« Monsieur Mali » : Les jeunes à la recherche de l'excellence

Microfinance : Renforcer les aptitudes des systèmes financiers décentralisés

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 Sept. 2021

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter

Se laver les mains regulièrement

Tousser ou eternuer dans le coude

Respecter la distance de sécurité

Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains

Eviter de se serrer les mains

Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1088

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
07	11	00

Au cours des dernières 24 H

10 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
108 suivis à domiciles

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
14 991	14 188	543

dont 322 font l'objet d'un suivie médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

/ Une /

Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense : L'enrôlement du personnel des forces armées maliennes lancé — **P.4**

/ Brèves /

Mali : Le groupe WAGNER bientôt au Mali ? — **P.9**
Essai solidarité sur les vaccins ANTI-COVID : Le Mali, premier pays africain retenu — **P.9**
Transition au Mali : Le PRVM-Fasoko appelle à la refondation démocratique — **P.10**
Koulikoro : Les manifestants incarcérés recouvrent la liberté — **P.10**
Électrification de Marakacoungo : Le prix du kilowattheure baissé à 150 FCFA — **P.11**
Fonds souverain libyen : Les milliards de Kadhafi bientôt dégelés ? — **P.11**
Lancement de la 7ème conférence ordinaire du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) : Le ministre M. Bakary DOUMBIA aux côtés du Premier ministre — **P.11**

/ Actualité /

« Monsieur Mali » : Les jeunes à la recherche de l'excellence — **P.13**
Microfinance : Renforcer les aptitudes des systèmes financiers décentralisés — **P.15**
Digitalisation des prestations de l'administration : L'APEJ arrive avec eojmali et une infoline — **P.16**
Accès à l'eau : Plus de 2500 ménages bénéficient d'un barrage dans la région de Kidal avec l'appui de la MINUSMA — **P.18**
De la bataille juridique au bras-de-fer judiciaire : Cheick Mohamed chérif Koné décide d'attaquer le décret présidentiel — **P.19**

/ Politique /

Prorogation de la transition : Koutiala réclame deux ans de plus — **P.20**
Arcane politique en Afrique : Le paradoxe de la réhabilitation des régimes renversés — **P.21**

/ Culture & société /

Civilisation DOGON : Quand les portes parlent — **P.22**

/ International /

Retour des Talibans : L'Afghanistan au bord du chaos humanitaire — **P.23**
Afrique : Une carte d'identité numérique universelle contre l'exclusion sociale sur le continent ? — **P.24**

/ Sport /

Ligue des champions UEFA : Les Africains engagés en 2021-2022 — **P.25**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** .....

Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense

L'enrôlement du personnel des forces armées maliennes lancé

La cérémonie de lancement officiel d'enrôlement du personnel des Forces armées maliennes dans le Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense (SIGPD) s'est tenue, le vendredi dernier,10 septembre dans l'enceinte du département de la Défense et des Anciens Combattants, sous la présidence du ministre le Colonel Sadio Camara, en compagnie de ses collègues de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Lieutenant-colonel Abdoulaye Maiga, et de la Refondation de l'Etat, Ibrahim Ikassa Maiga.
Selon le Directeur des Ressources Humaines, le Colonel Mohamed Ly, la conception du Système Intégré de Gestion du Personnel de la Défense (SIGPD) est une volonté de doter notre armée d'outils modernes afin d'augmenter la performance de l'institution militaire et la productivité des militaires.
L'opérationnalisation du SIGPD s'articule autour de 2 phases. La première phase est axée sur la réalisation du système, la réalisation et la configuration de l'infrastructure, des kits d'enrôlement et la configuration des nœuds d'accès. Quant à la deuxième phase, elle vise à augmenter le nombre d'utilisateurs par l'acquisition de matériels complémentaires. Le déploiement du SIGPD se fera de façon progressive. L'étape de l'enrôlement s'étend sur une durée de 7 mois.
Et les membres du gouvernement ont donné le ton de cette opération en se faisant enrôler. Certains responsables du département de la Défense et des Anciens Combattants, notamment le Secrétaire Général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Brigade Sidiki Samaké, l'Inspecteur Général adjoint des Armées et Services, le Colonel-major Ibrahima Diabaté, et le chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Brigade Oumar Diarra en ont fait de même, tout comme les chefs d'Etat-major et Directeurs de Services.

Pour le ministre de la Défense et Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, la gestion des ressources humaines est un domaine essentiel dans la mise en place d'une gouvernance vertueuse, y compris dans le processus de réformes des armées. Ce projet, dira-t-il, est important parce qu'il est pensé, conçu, développé, mis en œuvre, suivi et contrôlé par des cadres maliens, militaires et civils, dont la compétence technique et l'intégrité morale sont hors de doute.

« Cet outil de décision permettra un meilleur suivi et une meilleure planification des effectifs par la maitrise des informations pertinentes relatives aux positions statutaires des militaires, des flux de mobilité, des départs à la retraite et de l'évolution de la masse salariale. A terme, cette prévisibilité et cette planification engendreront des économies substantielles pour le trésor public. Economies qui ne seront pas de trop pour contribuer à l'effort de stabilisation de notre cher Mali », dira-t-il.

Pour lui, il s'agit là du début d'un processus fastidieux et imparfait qui pourrait, dans sa mise en œuvre, révéler des erreurs, des bugs informatiques, des oublis, mais aussi des mauvaises manipulations, voire des tentatives de fraude. Face à cela, il a invité les chefs militaires de signaler, de réprimer quand il le faut, et surtout de chercher à résoudre de manière constructive, transparente et efficace sans suspicion déplacée et sans complaisance. Enfin, il a invité tout le monde à la sensibilisation.

A la fin de la cérémonie, l'équipe d'enrôlement est restée sur place pour enrôler l'ensemble du personnel du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants et du Quartier général.

Yama DIALLO

FIGARO DU MALI

Le Ministre de la Justice, le Procureur Général de la Cour Suprême, le Procureur de la commune 4 après la réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature ce Mardi à Koulouba sous la Presidence du Colonel Assimi Goita, président du conseil supérieur de la magistrature.
Visiblement, le Procureur Idrissa Hamidou Touré ne passe pas inaperçu car on sent que le Président est fier de sa méthode. Que dire du Ministre Mamoudou Kassogué qui affiche une sérénité herculéenne avec deux Procureurs qui occupent les débats et qui jouent à changer les choses.

Horon-Tv

A eu lieu ce matin au Centre International de Conférence de Bamako, la cérémonie d'ouverture de la 7ème Conférence du #HCME sous la présidence du Premier ministre, Dr Choguel Kokala Maiga accompagné par les ministres des maliens de l'extérieur, des affaires étrangères, de la fonction publique et celui de l'emploi.
Nous y reviendrons dans nos prochaines publications pour plus de détails.
#HoronTV #Mali #Photography

Seydou Oumar Traoré

Au nom de Dieu la France n'a rien vu d'abord. Vive l'indépendance pleine et entière des colonies françaises, à commencer par le MALI.

Samba Gassama General

La "République" du Mali n'existe que sur papier. Depuis l'indépendance ce sont des clans qui tiennent le pays et s'enrichissent par le sang des autres. On nous parle de patriotisme alors que la patrie n'existe pas. l'État nation Mali n'existe pas, je suis de nationalité Soninké.

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

ALERTE : A l'intention de toutes les associations des Maliens Etablis à l'Extérieur :
Le Président de la Transition, le Premier Ministre de la Transition et le Ministre des Maliens Établis à l'Exterrieur viennent de promulguer le Décret portant statut des Maliens établis à l'extérieur ce lundi 13 septembre 2021.
Ce décret stipule que tout malien établi à l'extérieur, une fois de retour au Mali, PERD, à partir de plus de 180 jours (à compter de sa date de retour au Mali), obligatoirement son statut de malien établi à l'extérieur.
Donc, ce Malien ne peut être membre d'aucune association des Maliens établis à l'extérieur ni être ni électeur ni éligible à un poste au titre de la Diaspora.
NB. Voici en exclusivité le décret

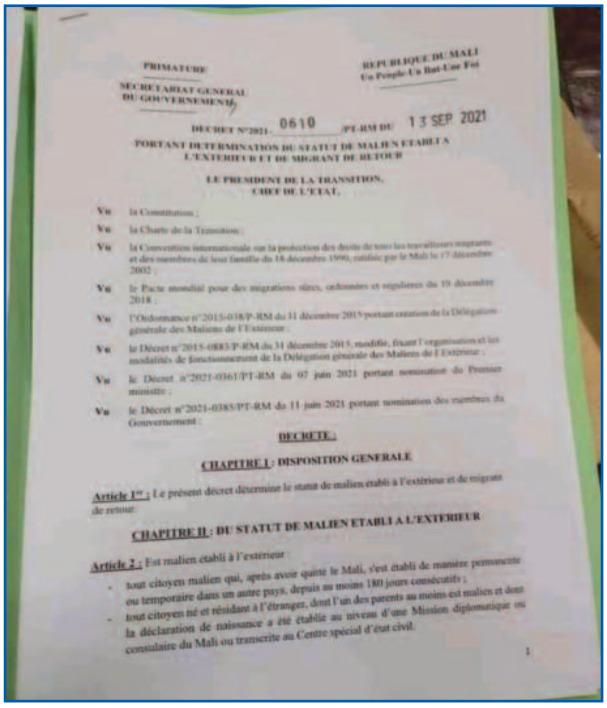

PRIMATURE
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

DECRET N°2021- 0610 /PT-RM DU 13 SEP 2021

PORTANT DETERMINATION DU STATUT DE MALIEN ETABLI A L'EXTERIEUR ET DE MIGRANT DE RETOUR

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition ;
Vu la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990, ratifiée par le Mali le 17 décembre 2002 ;
Vu le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières du 19 décembre 2018 ;
Vu l'Ordonnance n°2015-018/P-RM du 31 décembre 2015 portant création de la Délégation générale des Maliens de l'Extérieur ;
Vu le Décret n°2015-0883/P-RM du 31 décembre 2015, modifié, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Délégation générale des Maliens de l'Extérieur ;
Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

CHAPITRE I : DISPOSITION GENERALE

Article 1er : Le présent décret détermine le statut de malien établi à l'extérieur et de migrant de retour.

CHAPITRE II : DU STATUT DE MALIEN ETABLI A L'EXTERIEUR

Article 2 : Est malien établi à l'extérieur :
- tout citoyen malien qui, après avoir quitté le Mali, s'est établi de manière permanente ou temporaire dans un autre pays, depuis au moins 180 jours consécutifs ;
- tout citoyen né et résidant à l'étranger, dont l'un des parents au moins est malien et dont la déclaration de naissance a été établie au niveau d'une Mission diplomatique ou consulaire du Mali ou transcrite au Centre spécial d'état civil.

1

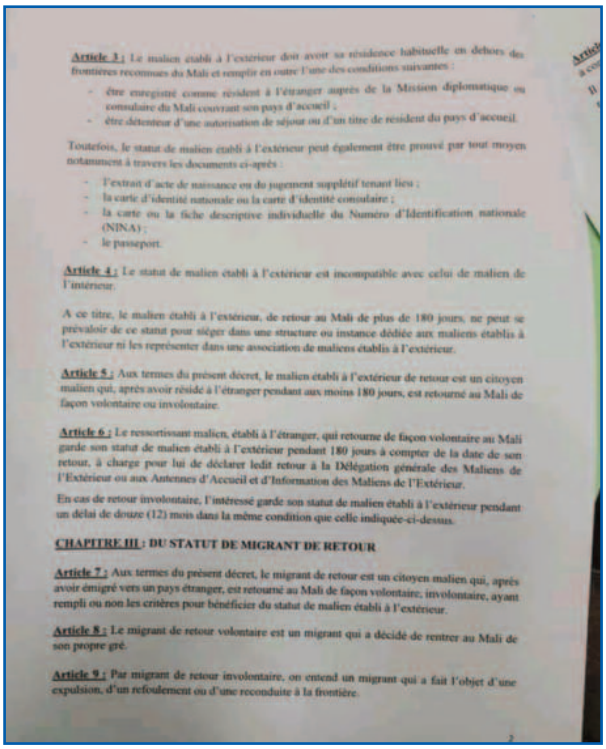

Article 3 : Le malien établi à l'extérieur doit avoir sa résidence habituelle en dehors des frontières reconnues du Mali et remplir en outre l'une des conditions suivantes :

- être enregistré comme résident à l'étranger auprès de la Mission diplomatique ou consulaire du Mali couvrant son pays d'accueil ;
- être détenteur d'une autorisation de séjour ou d'un titre de résident du pays d'accueil.

Toutefois, le statut de malien établi à l'extérieur peut également être prouvé par tout moyen notamment à travers les documents ci-après :

- l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif tenant lieu ;
- la carte d'identité nationale ou la carte d'identité consulaire ;
- la carte ou la fiche descriptive individuelle du Numéro d'Identification nationale (NINA) ;
- le passeport.

Article 4 : Le statut de malien établi à l'extérieur est incompatible avec celui de malien de l'intérieur.

A ce titre, le malien établi à l'extérieur, de retour au Mali de plus de 180 jours, ne peut se prévaloir de ce statut pour siéger dans une structure ou instance dédiée aux maliens établis à l'extérieur ni les représenter dans une association de maliens établis à l'extérieur.

Article 5 : Aux termes du présent décret, le malien établi à l'extérieur de retour est un citoyen malien qui, après avoir résidé à l'étranger pendant aux moins 180 jours, est retourné au Mali de façon volontaire ou involontaire.

Article 6 : Le ressortissant malien, établi à l'étranger, qui retourne de façon volontaire au Mali garde son statut de malien établi à l'extérieur pendant 180 jours à compter de la date de son retour, à charge pour lui de déclarer ledit retour à la Délégation générale des Maliens de l'Extérieur ou aux Antennes d'Accueil et d'Information des Maliens de l'Extérieur.

En cas de retour involontaire, l'intéressé garde son statut de malien établi à l'extérieur pendant un délai de douze (12) mois dans la même condition que celle indiquée-ci-dessus.

CHAPITRE III : DU STATUT DE MIGRANT DE RETOUR

Article 7 : Aux termes du présent décret, le migrant de retour est un citoyen malien qui, après avoir émigré vers un pays étranger, est retourné au Mali de façon volontaire, involontaire, ayant rempli ou non les critères pour bénéficier du statut de malien établi à l'extérieur.

Article 8 : Le migrant de retour volontaire est un migrant qui a décidé de rentrer au Mali de son propre gré.

Article 9 : Par migrant de retour involontaire, on entend un migrant qui a fait l'objet d'une expulsion, d'un refoulement ou d'une reconduite à la frontière.

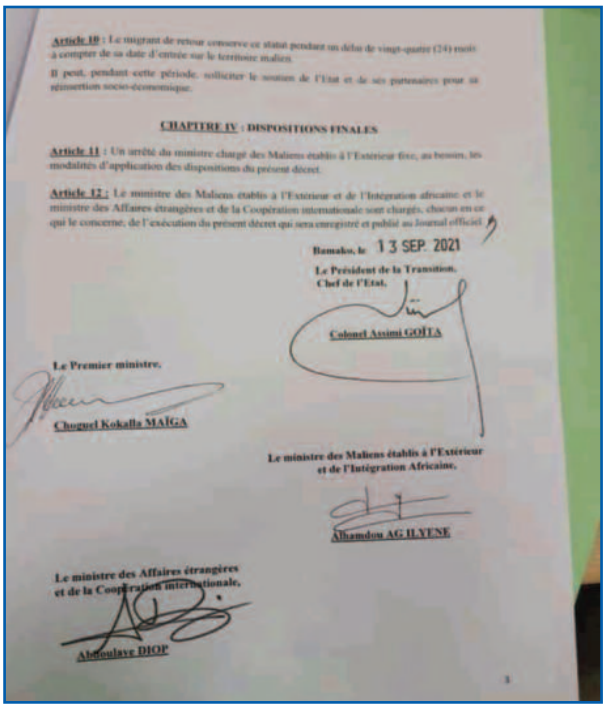

Article 10 : Le migrant de retour conserve ce statut pendant un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée sur le territoire malien.

Il peut, pendant cette période, solliciter le soutien de l'Etat et de ses partenaires pour sa réinsertion socio-économique.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINALES

Article 11 : Un arrêté du ministre chargé des Maliens établis à l'Extérieur fixe, au besoin, les modalités d'application des dispositions du présent décret.

Article 12 : Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 13 SEP. 2021

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,

Colonel Assimi GOÏTA

Le Premier ministre,

Choguel Kokalla MAÏGA

Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine,

Alhamdou AG ILYENE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,

Abdoulaye DIOP

Jeune Afrique

Dans quel état d'esprit est le président déchu ? À quelles conditions peut-il espérer une libération ? Alors qu'une mission de la Cedeao a pu le rencontrer le 10 septembre, JA vous livre de nouvelles informations exclusives.

Tami Maiga

Kassim Traoré
Échappés de justesse
«Le bon Dieu a exaucé la prière de tous les magistrats aujourd'hui» disait un magistrat qui a appris que son collègue Sarafilou Coulibaly, juge de Kayes et quatre autres personnes ont quitté Kayes à bord d'un véhicule. Arrivés à Sebabougou, ils ont été interceptés par les jihadistes, très nombreux et lourdement armés. «Les jihadistes leur ont demandé de sortir du véhicule. Les autres sont descendus, notre collègue Sarafilou Coulibaly a refusé. Ils lui ont demandé de présenter sa pièce d'identité. Il a refusé en disant qu'il n'a pas de pièce d'identité. Ils ont tenté de le faire sortir du véhicule par la force, il a résisté, son habit a été déchiré. Au même moment, l'un des jihadistes est intervenu pour demander aux agresseurs de les laisser partir. Sarafilou avait sa carte professionnelle dans sa poche.»C'était dans la soirée du samedi 11 au dimanche 12 septembre 2021.
Le Reporter

Kassim Traoré

Silence payant de Assimi Goïta
Bientôt 4 mois que la communauté internationale est dans une gymnastique qui ne dit pas son nom. La France a annoncé plusieurs actions : suspension des opérations militaires, retrait des soldats, changement ou transformation de la force Barkhane. Malgré tout ce qui a été fait, par la France et les autres partenaires, le président Assimi Goïta n'a pas répondu à la France. Il est resté égal à lui-même, se concentrant sur les FAMa,

leurs actions et dotation. Finalement, c'est la même France qui est en train de changer de langage du jour au lendemain.On peut dire que son silence a payé.
Le Reporter

RFI Afrique

L'ONG anti-tabac STOP accuse, dans un rapport publié mardi 14 septembre, le géant mondial du tabac British American Tobacco d'avoir distribué plus de 600 000 dollars (environ 508 000 euros) afin d'influencer les politiques de santé dans dix pays africains, et ce durant cinq ans.

Deux millions de Malgaches vivent de l'artisanat. Mais avec l'épidémie de Covid-19 et la fermeture des frontières depuis un an et demi, les ventes de ce secteur qui attire principalement les touristes étrangers ont drastiquement chuté. Une ambiance qui a pesé sur le Forum de l'artisanat et des métiers de l'océan Indien qui a pris fin ce dimanche 12 septembre dans la capitale.

Mission d'Appui a la Reconciliation Nationale MARN

Rencontre d'échanges sur le partenariat entre la Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale MARN et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales dans le cadre des activités relevant de leurs domaines respectifs.
#CC_MARN

Ministère des Affaires étrangères du Mali

Consultations régulières entre pays : l'Ambassadeur de la Fédération de #Russie au Mali SEM Igor GROMYKO @ambassade_russe a été reçu en audience, ce mardi 14 septembre, par le Ministre @AbdoulayeDiop8

Mali : Le groupe WAGNER bientôt au Mali ?

Les mercenaires russes de la société privée Wagner seront-ils bientôt actifs au Mali ? Oui, selon l'agence de presse britannique Reuters, qui affirme que des négociations entre les autorités de transition et le groupe Wagner sont en cours et même « proches de conclure ».

Le groupe Wagner est déjà présent en Afrique, notamment en Libye ou en Centrafrique, où ses exactions ont été documentées par des journalistes, de RFI notamment, et par des organisations de défense des droits de l'homme. Au Mali, en revanche, ce serait une première et cela, dans un contexte de désengagement français avec la fin annoncée de l'opération Barkhane et la réduction des effectifs militaires français dans le pays.

L'accord en cours de négociation porterait, selon Reuters, sur l'envoi de plusieurs centaines, voire d'un millier de mercenaires russes au Mali. Le groupe Wagner serait payé six milliards de francs CFA – plus de neuf millions d'euros – par mois pour former des militaires maliens et assurer la protection de certains hauts dirigeants. Pas de participation directe au combat contre les groupes terroristes. L'accès du groupe Wagner à trois sites miniers ferait également partie des discussions. Reuters s'appuie sur sept sources diplomatiques et militaires, mais aucune confirmation officielle, ni côté Wagner, ni côté malien. Sollicitées par RFI, depuis plusieurs jours sur le sujet, aucune des autorités gouvernementales, militaires ou à la présidence contactée n'a confirmé les discussions en cours.

Paris tenterait de dissuader Bamako de concrétiser l'accord

Le ministre malien de la Défense était en visite à Moscou au début du mois. Ce n'est pas sa première mission dans le pays qu'il connaît bien puisque le Colonel Sadio Camara, tout comme le Colonel Assimi Goïta, président de la Transition, a effectué une partie de sa formation en Russie. C'est également le cas du Colonel Malick Diaw, président du Conseil national de Transition. Soit trois des cinq piliers de la junte du CNSP, auteurs du coup d'État d'août 2020 qui a fait tomber le président Ibrahim Boubacar Keïta. Reuters affirme en outre que Paris tenterait, actuellement, de dissuader les autorités maliennes de concrétiser cet accord. Sans le confirmer, un haut-gradé de l'armée française rappelle les nombreuses exactions dont le groupe Wagner est accusé en Centrafrique. Et de commenter : « Ce n'est certainement pas la meilleure solution. »

Source : RFI

Essai solidarité sur les vaccins ANTI-COVID : Le Mali, premier pays africain retenu

L'essai solidarité sur les vaccins est une vaste étude de recherche internationale qui vise à identifier des vaccins plus prometteurs, sûrs et efficaces contre la Covid-19. Notre pays est le premier sur le continent africain à être retenu pour cet essai suite à une sélection. L'annonce a été faite par le Professeur Samba Ousmane Sow, Directeur Général de l'Institut National de Santé Publique (INSP), non moins chercheur principal de ces essais au Mali. C'était au cours d'une conférence de presse tenue à cet effet.

Selon le Professeur Samba Sow, c'est suite à une compétition importante que notre pays est aujourd'hui le premier sur le continent africain à être retenu pour participer à ces essais. Il a indiqué que l'essai s'appelle solidarité vaccins et les vaccins sont arrivés le dimanche 5 septembre dernier dans notre pays. « Nous sommes en train de tout mettre en œuvre pour finaliser les dernières montures pour commencer le travail. Il ne s'agit pas d'une campagne, mais d'un protocole de recherche », a-t-il précisé. Le chercheur principal des essais a indiqué que la participation est volontaire. « Le Mali a droit à 40.000 participants en trois semaines. Ce sont des personnes âgées de 16 ans et plus. La campagne va débuter par Bamako », a expliqué le Pr Sow.

Il faut préciser que cette étude est menée dans de nombreuses régions du monde. Le succès de l'essai repose sur la collaboration de nombreuses personnes à diverses échelles pour trouver un vaccin. Aussi, des recherches visant à développer de nouveaux vaccins préventifs contre la Covid-19 sont en cours. Un groupe d'experts de l'OMS examine régulièrement les dizaines de vaccins anti-Covid-19, en cours de développement.

L'essai solidarité sur les vaccins vise donc à déterminer quels sont les nouveaux vaccins prometteurs, effaces et sûrs qui pourront être distribués équitablement à travers le monde. Il est conçu de manière à étudier les nouveaux vaccins au fur et à mesure de leur disponibilité. Il n'aura recours qu'à des vaccins testés lors d'études précédentes et dont la sécurité a été démontrée. Les participants à l'essai recevront l'un des vaccins de l'essai ou un placebo. Un placebo est une substance aussi inoffensive que l'eau. Il sert à comparer l'efficacité et le degré de protection offerts par les vaccins par rapport à une absence de traitement. Les participants seront suivis de près pendant au moins un mois pour mesurer les délais. L'étude est ouverte aux personnes âgées de plus 16 ans qui n'ont pas été vaccinées contre la Covid-19 et qui vivent dans une région où le taux de contamination à la Covid-19 est élevé.

Fily Sissoko / Source : Tjikan

Transition au Mali : Le PRVM-Fasoko appelle à la refondation démocratique

Communiqué n°029/BEN/PRVM-FASOKO

– Après la tenue des concertations les 10, 11 et 12 septembre 2020 sous l'autorité du président du CNSP au CICB ;

– Après l'adoption d'une charte de la transition qui définit les grands axes de la feuille de route que le Gouvernement de transition est tenu de mettre en œuvre dans le délai de 18 mois requis par la charte ;

– En tenant compte de l'acte fondamental n°001/CNSP du 24 août 2020 portant dispositions qui « complètent, modifient ou suppléent celle de la constitution du 25 février 1992 » ;

Après une session extraordinaire du bureau exécutif national, sous l'autorité du président du Parti, le Parti pour la Restauration des Valeurs du Mali (PRVM-FASOKO) prend acte de toutes les dispositions prises par le CNSP pour sortir notre pays de la crise profonde dont il est plongé depuis 2012.

Le PRVM-FASOKO, préoccupé par la floraison de textes fondamentaux, la plus part du temps contradictoires qui pourraient nuire gravement à la réussite d'une transition politique apaisée et espérée, du fait des effets néfastes de l'absence de norme supérieure régissant les institutions de l'État dans leur fonctionnement et dans leur organisation, les relations entre l'État et les citoyens ainsi que les relations entre l'État et la communauté internationale ;

Le PRVM-FASOKO soucieux du bon déroulement de la transition politique, s'inquiète des nombreuses contradictions enregistrées dans les communiqués des différents acteurs nationaux qui ont participé auxdites concertations notamment en ce qui concerne le processus de validation des termes de la charte et de celui de la désignation des personnes devant dirigées les organes prévus dans la charte de transition ;

Le PRVM-FASOKO rappelle la nécessité de la poursuite harmonieuse de la collaboration de notre pays avec la CEDEAO ;

Tout en encourageant l'esprit de dialogue, de consensus et d'inclusivité dans la mise en œuvre de la charte de transition, le PRVM-FASOKO invite toutes les parties à privilégier la cause du Mali et celle des braves populations qui continuent de souffrir et de vouloir cependant sortir de ces difficiles situations.

C'est pourquoi le PRVM-FASOKO encourage le CNSP et les acteurs à prendre dans les meilleurs délais toutes les dispositions nécessaires pour la refondation démocratique du Mali. Que Dieu bénisse notre pays, le Mali !!!

Bamako, le 14 septembre 2020

Le Président Mamadou Oumar Sidibé

Source : InfoMatin

Koulikoro : Les manifestants incarcérés recouvrent la liberté

Des jeunes de la ville de Koulikoro sont sortis le mercredi 1er septembre 2021 pour manifester contre l'état de dégradation des voies internes de la ville. Suite à ces manifestations, la police a procédé à plusieurs arrestations dont le Président du Conseil régional de la jeunesse, Sénou Keita, sa fiancée (une journaliste présentatrice) et 8 autres personnes. Les 3 personnes condamnées dans cette affaire par le Tribunal de Koulikoro viennent d'obtenir une liberté provisoire suite à un appel devant la Cour d'Appel de Bamako.

Comme dans un film, a peine arrêtée, les 11 personnes mises en cause dans l'affaire ont été présentées le lendemain (2 septembre) devant le juge en application de la procédure de flagrant délit (une procédure accélérée). Contrairement à ce que beaucoup s'attendaient (une peine légère pour toutes les personnes arrêtées dans l'affaire), le juge a infligé des condamnations sévères, en tout cas pour le Président du Conseil régional de la jeunesse de Koulikoro, Sénou Keïta, qui a écopé d'un an d'emprisonnement ferme. Sa fiancée et la sœur de celles-ci, ont toutes les deux ont étés condamnés à 3 mois de prison ferme. Les autres, quant à eux, ont été libérés.

Suite à ce verdict, les parents des condamnés et d'autres personnes de bonne volonté de la ville se sont vite mobilisées pour obtenir leur libération en faisant appel du verdict devant la Cour d'Appel de Bamako.

Par exemple, c'est le Maire de la Commune urbaine de Koulikoro, Bakaroba Kane, qui a payé tous les frais liés à l'appel du dossier devant la Cour d'Appel, et Koudédia Doumbia, Présidente du Groupement des associations femmes Faaro, a pris en charge les frais de l'avocat qui a défendu, le lundi 13 septembre 2021, le dossier devant la Cour d'Appel de Bamako. Il s'agit de Me Salif Touré, un brillant avocat et très connu à Koulikoro. Sa plaidoirie pour une liberté provisoire pour le trio a pu convaincre les juges de la Cour d'Appel et ils sont libres (liberté provisoire) de leur mouvement depuis le lundi 13 septembre 2021.

M.D / Source : Tjikan

Électrification de Marakacoungo : Le prix du kilowattheure baissé à 150 FCFA

Ouf de soulagement à Marakacoungo dans la Commune de Zan Coulibaly, en région de Dioïla. Le prix du kilowattheure de l'électricité passe de 240 FCFA à 150 FCFA à la suite de la réalisation de la centrale hybride solaire/diesel.

Le samedi 11 septembre 2021, a eu lieu à Marakacoungou, dans la région de Doïla, l'inauguration de la centrale solaire hybride solaire/diesel. La cérémonie présidée par le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré, a réuni le Gouverneur, les autorités administratives et coutumières de la commune de Zan Coulibaly ainsi du village de Marakacoungo.

La réalisation de la centrale hybride solaire/diesel participe de la volonté des plus hautes autorités de notre pays à relever le taux d'accès à l'énergie grâce à un vaste programme d'implantation de centrales d'énergie solaire et de centrales hybrides, dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

Ce projet, soutenu financièrement par la Banque mondiale, a permis de renforcer considérablement le système d'électrification du village à travers la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 260 kWc, l'installation de deux groupes électrogènes de 160 kVA chacun, un parc de batteries de stockage d'une capacité de 795,84 kWh, l'extension du réseau moyenne tension (MT) de 3,3 km, l'extension du réseau basse tension.

Le ministre Traoré dira que le renforcement de la capacité de production, l'augmentation de la durée et de la qualité du service, par la réalisation des installations ainsi évoquées, contribue à « baisser le tarif de l'électricité qui passe de 240 F/kWh en 2020 à 150 FCFA/kWh en 2021, de mettre à disposition des consommateurs 6000 compteurs d'énergie ISAGO à prépaiement en cours d'acquisition par l'AMADER et à des conditions favorables, l'amélioration des conditions de vie des populations, la promotion des activités génératrices de revenus, la sécurisation des personnes et de leurs biens, la réduction de la pauvreté, bref à l'atteinte des objectifs de développement durable ».

« Les efforts vont encore continuer pour électrifier nos villages et faire baisser le tarif du KWH, en réduisant la fracture du prix du KWH entre les villes et les villages », promet-il.

Cyril Adohoun / Source : L'Observatoire

Fonds souverain libyen : Les milliards de Kadhafi bientôt dégelés ?

Le dernier round du bras de fer entre le groupe koweïtien Al Kharafi et le Fonds souverain libyen se jouait ce mardi devant la Cour de cassation à Paris. La LIA pourrait perdre plusieurs centaines de millions d'euros.

C'est un dossier brûlant pour le Fonds souverain libyen. La Cour de cassation de Paris a statué, ce 14 septembre, sur le conflit opposant la Libyan Investment Authority (LIA) et le groupe Al Kharafi. En jeu : l'immeuble de la Fnac des Ternes à Paris, 150 millions d'euros de titres de créances EMTN placés à la Société Générale et plusieurs centaines de millions d'euros de valeurs mobilières

Source : Jeune Afrique

Lancement de la 7ème conférence ordinaire du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) : Le ministre M. Bakary DOUMBIA aux côtés du Premier ministre

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga, a présidé, ce mardi 14 septembre 2021, la 7ème conférence ordinaire du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur. Le thème de la présente session est : « le rôle de la diaspora dans la refondation de l'Etat ».

Aux côtés du Premier ministre, on notait également le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary DOUMBIA, le Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, M. Alhamadou AG ILYENE, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, M. Abdoulaye DIOP et le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, Mme DIAWARA Aoua Poule DIALLO.

Cette 7ème Conférence permettra de renouveler les instances du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, d'examiner les causes profondes des migrations actuelles, la contribution positive des migrants au développement et les défis actuels imposés par les migrations irrégulières en vue de proposer des solutions durables pour une meilleure gouvernance des enjeux migratoires.

SOURCE : COM/MENEFP

Le champ d'application
de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2 : Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3 : Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

« Monsieur Mali » : Les jeunes à la recherche de l'excellence

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher a présidé la cérémonie de la finale de la 2ème Edition du Championnat de la Citoyenneté « Monsieur Mali ». C'était le dimanche dernier en présence de ses collègues de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle , de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme , de la Présidente de l'Association « Esprit de Femmes », initiatrice de la l'événement , du Président du Conseil National de la Jeunesse du Mali , des Pionniers, Scouts et Guides du Mali.

« Monsieur Mali » est un projet qui consiste à éveiller la conscience citoyenne, patriotique et cultiver l'esprit entrepreneurial chez les jeunes maliens âgés de 18 à 35 ans. Le thème de cette deuxième édition était « L'Edification du Mali nouveau, Monsieur met ta personnalité au service de la Citoyenneté ». Occasion pour le ministre de remercier et de féliciter Mme Djénéba THIENTA, Présidente de l'Association « Esprit de Femmes » pour l'originalité de son produit qui trouve son fondement dans la combinaison de l'agréable à l'utile, du portage de la citoyenneté à la création de l'entreprise.

« Oui, je vous félicite, Madame la Présidente, d'avoir vite compris que le citoyen n'est pas un consommateur. Il est un producteur d'idées, de convictions. Il est un homme d'engagement, de solidarité. Il est cet homme au service de sa communauté, au service de sa Nation. Et ces jeunes sauront le traduire dans la réalité tangible, palpable.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues du Gouvernement, vous comprenez, dès lors, pourquoi très tôt, quand le projet m'a été présenté par Madame Thienta, je me suis engagé à accompagner sans condition cette lumineuse idée de « Monsieur Mali ».

Pour nous, il s'agit de contribuer à l'émergence de cet homme modèle, de ce malien tant souhaité, identifiable par son potentiel et ses valeurs, vecteur de l'édification d'un Mali fort et prospère dans le concert des Nations. Et nous y arriverons. Dans cette perspective, Mesdames et messieurs, que les jeunes soient 1000, 100, 10 ou même 3, comme l'a témoigné la Présidente dans son intervention, je suis disposé à les rejoindre, pourvu que l'idée qu'ils portent me semble impactant pour les autres jeunes, pour leur communauté, pour le Mali », a indiqué Mossa Ag Attaher.

Qui a aussi saisi l'occasion pour féliciter l'équipe d'encadrement, les coaches pour le travail formidable réalisé durant le processus de formation, les membres du Jury qui ont eu la délicate et noble mission de départager les candidats au championnat de la citoyenneté, mais également les jeunes qui ont bien voulu faire acte de candidature et qui se sont hissés à la phase finale du championnat. Le monde d'aujourd'hui, dira le ministre, est un monde d'excellence qui appartient à ceux qui osent entreprendre, cultivent l'excellence dans tout ce qu'ils entreprennent, qui croient fermement que leur avenir est au bout de l'effort, qui osent affronter l'adversité et qui sont conscients que leur destin est dans leur main, rien que dans

leur main, pour en faire un destin brillant.
Et le ministre Ag Attaher de souligner : « Aujourd'hui, le Mali a besoin de tous ses fils et de toutes ses filles pour son édification. Il est une société en constante évolution dans un contexte de rareté des ressources et de compétition ardue. Le Mali se doit de cultiver l'excellence à tout prix. Sa survie est au bout de ce challenge. Et dedans, la jeunesse a un rôle crucial, fondamental. C'est à elle de le jouer, de le jouer pleinement afin de briller et faire briller autour de lui le bonheur, rien que le bonheur.
C'est dans cet esprit que le Gouvernement du Dr Choguel Kokalla MAIGA, Premier ministre, sous le leadership éclairé de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a rétabli l'Instruction civique et la Construction citoyenne dans la nomenclature et les missions du Gouvernement en vue de réaliser l'engagement des populations dans un mouvement d'ensemble visant le portage de la citoyenneté et des valeurs et symboles de l'Etat et de la démocratie pour les connaître, en jouir et en permettre la jouissance ; en somme, en faire un outil efficace et impactant du développement socioéconomique et culturel du pays ».
Et pour en donner effet, fera-t-il savoir, son département est engagé dans l'accompagnement des partenaires opérationnels à réaliser leurs idées de construction citoyenne. Il est aussi engagé dans un processus de développement et d'institutionnalisation de plusieurs produits, notamment le Championnat de la Citoyenneté que nous vivons en miniature aujourd'hui, la Biennale de la citoyenneté, les Semaines de la citoyenneté, tous adossés à la Charte de la citoyenneté. Revenant sur le championnat de la citoyenneté « Monsieur Mali », Mossa Ag Attaher dira que c'est un réel produit d'éveil de la conscience citoyenne et patriotique et de culture de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.
Faut-il le rappeler, durant plus de trois mois, les 15 jeunes sélectionnés ont été coachés en développement personnel, en prise de parole en public ainsi qu'en posture et gestuel. Ils ont été formés en technique d'élaboration et de gestion de projet. Ainsi pour le ministre, ces jeunes donnent et inspirent l'espoir et l'espérance. Ils incarnent parfaitement le courage, l'audace et la détermination, facteurs indispensables pour la réussite de toute entreprise.

A ces jeunes, il a tenu à rappeler cette célèbre citation de Amadou Hampaté BAH : « La vie humaine est comme un grand arbre et chaque génération est comme un jardinier. Le bon jardinier n'est pas celui qui déracine, mais celui qui, le moment venu, sait élaguer les branches mortes et, au besoin, procéder judicieusement à des greffes utiles ».
Et Mossa Ag de conclure : « Soyez, jeunes gens, ce bon jardinier qui sait que, pour croître en hauteur et étendre ses branches dans toutes les directions de l'espace, un arbre a besoin de profondes et puissantes racines. Vous avez bénéficié de tous les atouts pour mettre en place vos entreprises. Il vous revient d'être des référentiels. Il vous revient aussi d'avoir à l'esprit qu'autant personne n'est capable de réaliser quelque chose d'exceptionnel s'il n'a pas la vocation, autant personne ne construira le Mali à la place des maliens. Il revient aux Maliens et aux Maliennes, surtout à la jeunesse, de faire du Mali, le plus beau, le plus chaud, une terre d'accueil, d'hospitalité, une terre de réconciliation, la plus enviée du Monde ».
Je voudrais dire que le travail accompli avec « Monsieur Mali » donne de l'espoir et permet de rêver d'un Mali meilleur de paix, de bonheur et de prospérité. Avec les jeunes engagés et l'émergence des entreprises citoyennes, tous les espoirs sont permis au Mali. Pour ma part, je puis vous assurer que le département restera attentif et accompagnera toutes les initiatives concourant au plein épanouissement des jeunes et au bonheur partagé des populations du Mali ».
A la délibération du Jury, trois projets ont été retenus, avec le jeune Abou Diarra comme « Monsieur Mali 2021 », dont le projet est intitulé : « Réinsertion et l'orientation des enfants de la rue (sensibilisation) » et qui gagne la somme de 1.000.000f CFA ; M. Salif Hady Tounkara est 1er Dauphin, avec son Projet : « PAFO (Patriotes-Formations) » qui gagne 500.000f CFA ; et enfin, M. Oumar Dionfaga, 2ème Dauphin, avec le projet : « Les rescapés de l'enfer » qui gagne 250.000f CFA.
Le ministre Mossa Ag Attaher a décidé d'accompagner ce dernier en lui offrant un projecteur pour partager son expérience sous forme de documentaire et la prise en charge totale de la publication de son livre de témoignage, afin que son expérience, bien que bouleversante, sensibilise la jeunesse sur les risques liés à l'immigration clandestine. Aussi a-t-il appelé l'ensemble de la jeunesse malienne à persévérer dans la recherche de l'excellence et à ne jamais oublier que leur avenir est entre et seulement dans leurs mains et au prix du travail bien fait !

Yama DIALLO

Microfinance : Renforcer les aptitudes des systèmes financiers décentralisés

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation sur le dispositif prudentiel applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés de la BCEAO, a été présidée, le lundi 13 septembre 2021, par le ministre de l'industrie et du commerce. Cette formation vise à améliorer sa mise en œuvre à l'aune des attentes de toutes les prenantes dans la promotion de la microfinance.

La présente formation se tiendra du 13 au 16 septembre 2021. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des responsables Techniques du mécanisme de refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREF-SFD) concernés entre autres sur les méthodes de calcul, les innovations et les éléments de calcul.

Les thématiques abordées sont entre autres : La loi portant règlementation des SFD, la méthode de calcul des ratios prudentiels ainsi que les éléments de calcul et le dispositif prudentiel applicable aux SFD. La méthode d'animation utilisée combinera les exposés théoriques et les contenus des dispositifs prudentiels et autres instruments pertinents en lien avec les normes de gouvernance, le tout couronné de travaux pratiques pour faciliter l'apprentissage et l'appropriation des contenus.

Les travaux visent à partager le dispositif prudentiel de la BCEAO applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés avec le SFD partenaires du MEREF-SFD afin de renforcer leur appropriation et améliorer leur mise en œuvre.

En outre, il s'agit de renforcer les capacités des responsables techniques concernés dans la mise œuvre des textes réglementaires de la BCEAO et d'interpréter les résultats périodiques comparés aux normes admis de la BCEAO dans les rapports d'activités des SFD.

Adama Camara, président de l'association professionnel des SFD a indiqué que leur mission est de contribuer au développement du secteur financier et à la réduction de la pauvreté. « **Nous avons a formé 650 personnes à travers 36 sessions de formation sur différentes thématique**s », a-t-il précisé.

La microfinance en termes de résultat au 31 décembre 2019 a fourni 86 structures agréées , 1,2 millions membres et clients ,135,9 milliards de FCFA d'encours de crédit ,100,9 milliards d'encours de dépôts et un taux de dégradation du portefeuille de 6,8%.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a souligné l'ampleur des besoins de refinancement des SFD. Pour raison de professionnalisme dans la gouvernance, il a demandé aux responsables des SFD de soutenir les activités de ces différents facteurs de base.

Aussi, il dira que le développement du secteur de la micro-finance constitue un axe stratégique majeur dans les politiques publiques de mise en œuvre de la vision des autorités de la transition. Cela s'explique par son rôle déterminant dans la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois, tel qu'énoncé dans le document de référence des politiques publiques, et comme stipulé dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD). « **Aujourd'hui, grâce aux multiples appuis apportés par le Gouvernement et les partenaires du secteur de la microfinance, l'offre de services financiers s'est diversifiée et le secteur se porte mieux. Aussi, dans un contexte fortement marqué par la pandémie du COVID-19 qui a sérieusement impacté les activités socio-économiques du pays, une réorganisation de la lutte contre le Coronavirus s'impose** », a-t-il dit.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce en a profité pour procéder à la remise symbolique de kits de protection contre la Covid-19 aux SFD, offerts par le Mécanicisme de Refinancement des SFD.

Par ailleurs, il faut noter que cette formation est organisée par la Cellule Technique du MEREF-SFD en collaboration avec l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés, grâce à l'accompagnement institutionnel du Ministère du Commerce et de l'Industrie à travers le CPA/SFD.

Ibrahim Sanogo

Digitalisation des prestations de l'administration : L'APEJ arrive avec eojmali et une infoline

Le Ministre de l'entreprenariat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Bakary DOUMBIA a procédé ce lundi 19 septembre 2021, Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, au lancement des outils digitalisés des espaces orientation jeunesse de l'APEJ. Il avait à ses côtés, pour la circonstance au CICB, la Cheffe de la Coopération Internationale du Bureau de la Coopération Suisse au Mali, les Membres de la Commission Emploi du Conseil National de Transition, le Président du conseil national de la jeunesse Habib DAKOUO et plusieurs responsables du Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Des outils appréciés par les professionnels

La plateforme web www eojmali.ml et l'infoline 20 28 66 55 ont été développés par l'APEJ pour dynamiser l'accès du public jeune aux informations factuelles du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle. Il s'agit particulièrement des opportunités de stage, de formation, d'entrepreneuriat et d'apprentissage. L'utilisateur a le choix entre trois profils : visiteur, annonceur ou recruteur. Les profils ouvrent l'accès à un éventail de services dont la fenêtre Accueil, les Offres en cours, les Métiers, de Blog d'actus, l'Assistance pratique, les Partenaires et un guide détaillé dans l'onglet Faq. L'utilisateur peut également accéder à diverses gammes d'informations comme les secteurs d'activités, la Région, les mots clés et types de besoins, les success stories, etc. Une visite commentée de la plateforme a été faite par M. Brehima Ouattara, administrateur et informaticien à l'APEJ.

Les différents intervenants dont le représentant du Maire de la commune III du district de Bamako, le Président du Conseil National de la jeunesse et le représentant du Conseil National des Bureaux de Placement Payant et Entreprises de Travail Temporaire du Mali (Conabem) ont salué le développement de ces outils qui répondront aux besoins des professionnels du malgré de l'emploi mais également des demandeurs. Par exemple, un demandeur qui dispose d'un compte peut à tout moment réagir spontanément à une annonce postée par un annonceur en renseignant des champs avec l'option du CV automatiquement généré, du CV vocal et de la revue des offres.

Plus de 10 000 jeunes accompagnés

M. Mamadou BA, Directeur Général de l'APEJ a rappelé la mission de l'APEJ à savoir concourir à la création d'emplois pour les jeunes en milieux urbain et rural, notamment en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. A ce titre, l'APEJ mène plusieurs activités conformément à cette mission. Il s'agit notamment du stage de qualification, de l'apprentissage, des formations qualifiantes, de la reconversion/adaptation à un poste de travail, des activités à Haute intensité de main

d'œuvre, la sensibilisation à l'entreprenariat et le financement des plans d'affaires soumis par les jeunes. L'information et l'orientation des usagers et particulièrement celles des jeunes constituent donc une fonction sous-estimée. A travers le concept des Espaces Orientation développé depuis 2015, l'APEJ s'était engagée à mettre à la disposition de ses usagers un dispositif transversal d'information et d'orientation professionnelle pour améliorer l'insertion des jeunes en développant des services complémentaires aux autres actions déjà mises en œuvre. Depuis leur création à Bamako, Ségou et Mopti, puis Sikasso et Tombouctou les Espaces Orientation Jeunesse (EOJ) ont accompagné de nombreux jeunes diplômés et non diplômés dans la construction de leurs projets professionnels en mettant notamment à leur disposition un plateau complet de services d'information sur les métiers, les débouchés, les opportunités de stage, les missions des structures publiques et privées, bref les renseignements dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit pour une meilleure orientation dont la finalité est l'insertion. Les EOJ ont accueilli de 2015 à 2020 12 867 jeunes; 31 672 entretiens ont été réalisés (dont 36% de femmes); 2 063 jeunes ont obtenu un emploi ou ont développé une activité génératrice de revenus. C'est fort de ces résultats encourageants, que l'APEJ a décidé d'étendre l'initiative et surtout à digitaliser les outils avec le concours de la Coopération Suisse.

Satisfecit de la Coopération Suisse

Dans son intervention, Mme Martina DURRER, Cheffe de la Coopération Internationale au Bureau de la Coopération Suisse a souligné que ce projet marque une étape importante des efforts du Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, à travers l'APEJ, en matière de d'information et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours professionnel. Elle permettra une amélioration de l'accès et de la qualité du plus grand nombre de jeunes, scolarisés ou faiblement scolarisés, de leurs parents et même de la diaspora aux services d'orientation. Aussi a-t-elle ajouté, cet accomplissement, né d'un projet pilote, sera consolidé et amplifié dans la phase 1 du futur programme sur la formation professionnelle, en cours d'élaboration et prévue pour 10 ans. En effet, la Suisse a accompagné la création des EOJ en 2015 à travers son Programme d'appui à la formation professionnelle mis en œuvre par Swisscontact. Selon Mme DURRER, l'importance de plus en plus croissante et l'effet catalyseur du numérique dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement social et économique ne sont plus à démontrer. Pour ces raisons, la Suisse a inscrit le développement numérique parmi ses quatre priorités thématiques pour ses interventions en faveur des pays de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit pour la Suisse d'accompagner la numérisation des services de manière à atteindre les objectifs de développement plus efficacement et plus rapidement. L'accompagnement de la digitalisation des services EOJ, une des quatre initiatives d'appui à la digitalisation, est une matérialisation de l'engagement de la Suisse en faveur de l'exploitation du potentiel des nouvelles technologies au service de la réduction de la pauvreté au Mali. Aussi, au-delà des aspects techniques, le succès d'une plateforme réside dans la richesse et l'efficacité des services qu'elle offre ; donc de la façon dont on l'anime en recherchant constamment à articuler l'offre de service avec les besoins et les centres d'intérêt des usagers. Elle a salué l'esprit de collaboration avec les cadres de l'APEJ.

Le Département de tutelle engagée aux côtés des acteurs structurels

Le Ministre DOUMBIA qui a remercié la Coopération Suisse pour son concours a indiqué combien ces outils contribuent à la modernisation de l'administration. Il a invité les jeunes du Mali à utiliser ces outils pour densifier leurs connaissances sur les corps de métiers les plus porteurs, le marché du travail et plus précisément pour s'informer sur les opportunités.

Il a assuré tous les partenaires, après avoir lui-même testé la ligne en se présentant comme un demandeur ordinaire, de la disponibilité de son Département à soutenir ce projet conformément aux objectifs assignés par les plus hautes autorités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement dont les quatre axes concourent solidairement à la bonne gouvernance, à la stabilité au développement humain.

Le Ministre a souligné que l'accès à l'emploi induit plusieurs déterminants dont la bonne information des demandeurs. Ils sont encore nombreux ces jeunes qui à la fin de leur formation ne savent pas où s'adresser pour faire prévaloir leurs compétences nonobstant les efforts de communication de la Fonction Publique, des Bureaux de placement, des structures publiques d'emplois comme l'APEJ et l'ANPE et l'avènement de la Presse et de l'Internet. Les outils développés grâce au concours de la Coopération Suisse viendront donc en appui aux dispositifs existants avec la plus-value de la digitalisation des Espaces Orientation Jeunesse qui se trouvent ainsi démocratisés et accessibles à tous, diplômés comme non diplômés. A cet effet des séances de sensibilisation avaient été menées par l'APEJ toujours avec l'appui de la Coopération Suisse à Sikasso et dans les six communes du District de Bamako, les zones d'intervention de cette phase pilote.

La cérémonie à laquelle ont pris part une centaine de jeunes, a pris fin par des photos collectives et un cocktail.

CICOM APEJ 13 09 2021

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Accès à l'eau : Plus de 2500 ménages bénéficient d'un barrage dans la région de Kidal avec l'appui de la MINUSMA

Le mercredi 8 septembre 2021, le chef de bureau de Kidal, El Hadji Ibrahima Boly DIENE, accompagné du responsable de la gestion des programmes de la section Stabilisation et Relèvement (S&R), Amadou HAMADOU, ont remis officiellement le barrage souterrain de Iklahine aux populations de ladite localité, projet financé par le Royaume-Uni à travers le Fonds Fiduciaire pour la Paix et la Sécurité au Mali.

Accès à l'eau : Plus de 2500 ménages bénéficient d'un barrage dans la région de Kidal avec l'appui de la MINUSMA

Lancé en décembre 2020, le projet de construction du barrage souterrain de retenue d'eau à Iklahine, dans la région de Kidal, est désormais une réalité au grand bonheur des communautés de cette localité.
Financé par le Royaume-Uni à hauteur de plus de 53 millions de franc CFA et porté par la Division RSS/DDR de la MINUSMA, ce projet a pour objectif principal de contribuer à la recharge de la nappe phréatique afin de rendre l'eau potable disponible toute l'année pour les populations et leur bétail. Il vise aussi à réduire les violences communautaires.
« Avant la réalisation de ce barrage, nous étions contraints en saison chaude, d'aller dans d'autres secteurs pour accéder à l'eau. Mais pour cela, il fallait aussi attendre que nos hôtes finissent d'abreuver leurs troupeaux, ce qui crée souvent des tensions autour des points d'eau », témoigne Souleymane Ag AHMED, Chef du secteur d'Iklahine. « Désormais, nous disposons de l'eau à proximité et

nos conditions de vies sont nettement améliorées parce que nous ne fournissons plus d'effort physique pour avoir de l'eau », a-t-il ajouté. Monsieur Ag AHMED a, au nom de ses frères, remercié la MINUSMA ainsi que l'ONG locale d'avoir réalisé cet ouvrage.

L'eau, une source de vie mais aussi un vecteur de conflit...

« En tant qu'acteurs œuvrant pour la paix au Mali, notre motivation est de donner à l'expression [l'eau c'est la vie] tout son sens. En permettant aux communautés vivant dans ces zones arides d'accéder à l'eau (...), à travers la réalisation de projets d'adduction d'eau notamment, les barrages et forages, nous réduisons le risque de conflits liés à cette denrée », a déclaré, Amadou HAMADOU, responsable de la gestion des programmes à la section Stabilisation et relèvement de la MINUSMA.
L'ouvrage est réalisé sur une longueur de 43 mètres avec une épaisseur d'un mètre et une profondeur variable en fonction de la configuration du sous-sol (entre 2 et 5,9 mètres). Il bénéficiera à plus de 2500 ménages ainsi qu'à leur cheptel. Durant les 6 mois, une trentaine de jeunes techniciens, ouvriers et entrepreneurs locaux ont travaillé sur le chantier du barrage.
En remettant le projet aux bénéficiaires en présence des autorités administratives et coutumières, le Chef du bureau régional de la MINUSMA à Kidal, El Hadji Ibrahima Boly DIENE, a invité les populations à en faire un bon usage.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

De la bataille juridique au bras-de-fer judiciaire : Cheick Mohamed chérif Koné décide d'attaquer le décret présidentiel

L'Avocat général près la Cour suprême, Cheick Mohamed Cherif Koné, n'aura finalement pas survécu à son audacieuse action de fustiger l'attitude de son institution dans le traitement du dossier dit «des équipements militaires». On l'attendait devant le Conseil Supérieur de la Magistrature comme annoncé par les syndicats rivaux à la Référence Syndicale des Magistrats, il lui a été plutôt infligé une sévère mesure administrative, avec à la clé un limogeage pur et simple du poste qu'il occupe depuis moins d'une année. Le feuilleton n'a toutefois pas encore livré l'ensemble de ses épisodes, au regard des conséquences et rebondissements judiciaires dans l'air.

Intervenu quelques jours seulement après sa dénonciation d'une violation des principes de droit dans la poursuite de Soumeylou Boubèye Maïga et de Mme Bouaré Fily Sissoko, le décret 0585 abrogatif de sa nomination n'est apparemment pas plus irréprochable que l'action judiciaire l'ayant provoqué. Après un round d'observation et mure hésitation, le désormais ex-avocat général semble déterminé à se lancer dans un nouveau bras-de-fer distinct de celui qu'il avait naguère entamé contre ses collègues pour forfaiture. De source bien introduite, en effet, Cheick Cherif Koné, initialement peu enclin à contester la mesure de son limogeage, a finalement tourné casaque avec les nombreuses pressions à l'échelle internationale et les considérations de principe. En clair, le président de l'Association des Procureurs et Poursuivants, explique notre source, n'est plus disposé à faire l'économie du combat pour une responsabilité qu'il n'a peut-être certes plus envie d'exercer, au regard des obstacles auxquels le heurtent les divergences d'approches avec des collègues beaucoup moins à cheval sur les principes du droit. Et pour cause, il semble que c'est au nom de ces mêmes principes – en plus de la vocation de son association à l'échelle internationale – qu'il compte se dépenser sans ménagement pour démontrer sa raison dans le contentieux qui l'oppose désormais aux plus hautes autorités de la Transition. C'est dire qu'Assimi Goita, président du Conseil Supérieur de la Magistrat, connaîtra son premier contentieux administratif avec une affaire susceptible de retentir au-delà des juridictions nationales. En attendant, le plaignant putatif est convaincu et le dit à qui veut l'entendre que les failles du décret de son limogeage résident dans des motivations d'autant plus spécieuses que «l'obligation de réserve» en la matière ne saurait être exigible de la fonction au point et l'emporter sur sa vocation à veiller à une conformité des actes de justice aux principes du droit. À cela pourraient s'ajouter d'éventuelles récriminations quant à la forme d'un décret de limogeage qui n'a vraisemblablement pas respecté la procédure appropriée. Il reviendrait, en clair, au Conseil supérieur – dont ils émanent – d'apprécier la gravité des fautes qu'on reproche aux magistrats et non au Bureau de la Cour Suprême visée dans ledit décret. Autant de réserves dont la pertinence risque de conforter la position de l'avocat-général dans la bataille juridique l'ayant opposé à la haute institution judiciaire dans le dossier Boubèye et qui avait débouché sur un premier bras-de-fer judiciaire avec la dénonciation de son procureur général pour forfaiture.

La nouvelle querelle annoncée autour du décret de son limogeage marque en définitive un nouvel épisode du dossier des équipements militaires, dont la substance et les enjeux se noient progressivement dans les tiraillements au sein de la famille judiciaire, par-delà les relents politiques qu'il dégage.

A KEÏTA
Source : Tjikan

Prorogation de la transition : Koutiala réclame deux ans de plus

Au fur et à mesure que la transition tire vers la fin de son délai initial des 18 mois consigné dans la Charte, les demandes pour sa prorogation se multiplient. Après des marches à Bamako et à Nioro du Sahel pour demander d'accorder plus de temps aux autorités de la Transition, c'était le tour de la population de Koutiala, lundi dernier, de manifester dans ce sens. A l'appel de la Coordination locale du Front Uni pour la Sauvegarde de l'Intégrité du Mali (FUSI-Mali) et les disciples du Chérif de Nioro, une marche a été organisée pour réclamer la prorogation de la Transition. La doléance des marcheurs a été remise au gouverneur de la région de Koutiala qui a promis de l'acheminer à qui de droit.

À Koutiala, des centaines de marcheurs ont demandé, ce lundi, d'accorder deux ans de plus aux autorités de la transition, afin qu'elles exécutent leur programme d'action et organisent des élections. La marche a été organisée par la Coordination locale du FUSI-Mali, en collaboration avec les disciples du Chérif de Nioro et d'autres organisations de la société civile.

Pour les organisateurs, cette demande de la prorogation de la transition est apolitique et ne vise que le bonheur des Maliens.

Un appel a été lancé à tous les soutiens des militaires, de la Transition et du Chérif de Nioro à se joindre au mouvement.

« Nous ne voulons pas des élections bâclées. Les autorités de la transition sont là pour servir le pays. Chacun peut aider le pays selon ses moyens. Il est nécessaire de donner du temps aux autorités de la transition, afin qu'elles mettent en œuvre leur programme d'action », sont entre autres phrases prononcées par les manifestants tout au long du trajet de la marche.

Les marcheurs sont hostiles à toutes les initiatives visant à organiser les élections dans les conditions actuelles.

« Il n'est pas question d'aller à l'élection sans la sécurité. L'insécurité règne au nord, au centre et même au sud du pays. Aujourd'hui, la priorité n'est pas d'aller aux élections », se défendent les partisans de la prorogation de la Transition.

Pour Cheick Oumar KEITA, Coordinateur du FUSI-Mali à Koutiala, pour aller aux élections, il faudrait d'abord assurer la sécurité, organiser le retour des réfugiés et des déplacés et mettre en place l'organe unique de gestion des élections.

La Coordinatrice du FUSI locale, Achaita la Noire, a appelé à mettre le pays au-dessus de tout. Pour elle, il est nécessaire de donner plus de temps aux militaires afin de faire sortir le pays du gouffre dans lequel il se trouve. « Notre pays a été victime de la mauvaise gouvernance des dirigeants pendant des années. Ce n'est pas facile de remettre le pays sur les rails après 30 ans de mauvaise gouvernance en seulement quelques mois », se justifie-t-elle. Pour sa part, le représentant de la Zawia, Lassina DEMBELE, a rappelé que depuis le début de la transition, leur guide Bouyé HAIDARA a exprimé son soutien aux militaires à visage découvert.

« Nous nous sommes joints à FUSI-Mali pour l'organisation de cette marche en vue de réclamer la prorogation de la transition. Les politiciens ont mis le pays en retard et il est nécessaire de donner le temps aux militaires pour un nouveau soubassement plus solide. La crise a atteint son paroxysme suite à la crise postélectorale de 2020. Il faut une bonne base démocratique pour donner un nouveau départ à notre pays. Il se trouve que les causes de la crise sont toujours d'actualité. Nous resterons toujours derrière le Chérif de Nioro et nous réclamerons la prorogation de la Transition », a affirmé le représentant des disciples de Bouyé HAIDARA à Koutiala.

Au Gouvernorat de Koutiala, un document contenant la doléance des marcheurs a été remis au gouverneur qui a promis de le remettre à qui de droit.

PAR MODIBO KONÉ
Source : InfoMatin

Arcane politique en Afrique : Le paradoxe de la réhabilitation des régimes renversés

La politique en Afrique est un grand mystère insondable tant pour le reste du monde que pour le continent. Dans des sempiternelles contritions, bon nombre de versatiles populations africaines semblent être conduites par des véreuses générations de leaders politiques qui paraissent ignorer la destination idéale pour une Afrique qui ahane à telle enseigne qu'emboiter les pas des autres continents relève d'une chimère. Cet amer constat repose sur des réalités qui furent et qui demeurent de plus belle.

L'une de ces malheureuses réalités est certainement cette fâcheuse et insolite habitude de réhabiliter des chefs d'Etats et leurs régimes renversés par des coups d'Etats très souvent impertinents et antinationalistes. Les exemples de cette hérésie particulièrement africaine foisonnent. Difficile de ne pas mentionner les cas exaspérants des grands leaders visionneurs dont certains sont même pères de l'indépendance de leurs nations, en l'occurrence Modibo Keita du Mali, Patrice Emery Lumumba ex-premier ministre de l'actuelle République Démocratique du Congo, Thomas Sankara du Burkina Faso, Kwamé Nkrumah du Ghana, Mouammar Kadhafi de la Lybie... Tous ces inébranlables patriotes, taxés de dictateurs et qui, faute d'être compris par leurs peuples, ont été violemment évincés du pouvoir avant d'être réhabilités par leurs successeurs et d'autres par l'histoire.

Par ailleurs, s'il est inconcevable de ressasser à maintes reprises les mêmes erreurs, dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne on peine à trouver les grands leaders capables d'incarner le renouveau d'une Afrique digne et émergente. Résultat : dans une précipitation quasi suicidaire, on a trop souvent suppléé à des régimes passables par d'autres qui n'excellent que dans la médiocrité. Singulièrement au Mali, on végète dans ses erreurs de casting qui nous coutent la sinistre situation actuelle du pays. Et avec du recul on est finalement arrivé à la malheureuse conclusion que tous les coups d'Etats de 1968 à 2012 ont tout simplement été des ruptures qui annonçaient des jours encore plus sombres. Quant au dernier en date, son issue en dira long sur sa pertinence.

En tout cas, en Afrique surtout dans sa zone occidentale, il urge que les populations influençables fassent abstraction et abstention de toute impatience et versatilité pernicieuse. Il n'y aura jamais de Deus Ex Machina pour satisfaire tout un peuple en un coup de baguette magique. Et cela, Maliens et Libyens, nostalgiques respectivement des régimes renversés d'Amadou Toumani Touré et de Mouammar Kadhafi, l'auront compris à leurs dépens.

En définitive, au lieu d'être dans des sempiternelles réhabilitations inutiles des régimes injustement renversés, certaines populations africaines doivent juste se mettre à la hauteur de leurs idéaux et convictions.

Ousmane Tiemoko Diakité
Source : Le Témoin

Civilisation DOGON : Quand les portes parlent

La porte ancienne Dogon munie de sa serrure sculptée avec du bois dur est une illustration de l'histoire Dogon. Les sculptures sur cette porte mythique représentent la cosmogonie Dogon.

Sculptée avec soin, la porte dogon est faite de bois dur avec des représentations expliquant la culture Dogon. Sur la porte figure sur les deux extrémités les falaises qui sont présentes dans les villes Dogon (Bandiangara), le roi et la reine avec les danseurs qui portent le Kanaga sur la tête au milieu. Le crocodile qui y figure également représente l'esprit protecteur dans la culture Dogon. Selon la méthodologie Dogon, les premiers habitants du pays Dogon ont été sauvés par le crocodile et ont traversé le fleuve sur le dos d'un crocodile, c'est pourquoi cet animal est très sacré dans leur culture. Et en bas de la sculpture de petites illustrations qui montrent la vie quotidienne des Dogons.

Selon notre interlocuteur, Frédéric Koné artisan commerçant, il existe plusieurs types de tableaux représentant les portes Dogon. Les portes Dogon, un bon exemple de son savoir-faire, sont toujours construites de la même façon, seules les décorations changent selon la fonction du bâtiment mais aussi du symbolisme des figures et du rôle de protection qu'elles remplissent. Sur chaque porte, des motifs de dissuasion pour empêcher l'intrus d'y pénétrer.

Quant à Sinali Touré, artisan, il dira également que ces portes représentent les traces écrites de l'histoire de cette civilisation Dogon. « En dehors de la décoration, ces portes sont également des moyens de transmettre un message, un conseil ou un enseignement ».

Certains mythes disent aussi qu'autrefois ces portes permettaient la fermeture des greniers.

Bintou Diawara
Zeïnabou Fofana
Source : Mali Tribune

Retour des Talibans : L'Afghanistan au bord du chaos humanitaire

Plus d'un milliard d'euros ont été promis ce lundi 13 septembre à Genève pour soutenir l'Afghanistan, qui affronte une situation dramatique. Sécheresse, pénurie d'argent liquide, interruption de l'aide étrangère... Un mois après la prise de pouvoir des talibans, le pays est au bord du gouffre économique et social.

Pour se convaincre de l'ampleur du désastre, il suffit d'aller faire un tour dans la rue, où que ce soit en Afghanistan. « Tout est fermé, il n'y a plus d'argent et dans trois mois, les gens n'auront plus de quoi manger. On ne peut pas continuer comme ça », se désole un habitant de Jalalabad.

À ce jour, il y a bien une ville où l'on peut trouver un peu d'argent liquide : c'est à Kaboul, la capitale afghane, où certains établissements ont rouvert à la fin du mois d'août. Mais les retraits sont limités à 20 000 afghanis par semaine et par personne, l'équivalent de 200 euros. Et pour accéder aux distributeurs, il faut compter des heures d'attente, en espérant que les caisses aient été remplies.

En dehors de Kaboul, en revanche, il n'y a plus un billet ni plus un sou disponible. C'est le cas par exemple dans le sud du pays, à Lashkar-Gah, où le docteur Viktor Urosevic gère l'hôpital de l'ONG Emergency. « Les banques sont fermées et tous les virements sont interrompus. La population n'a plus accès au minimum vital : ni à la nourriture, ni au bois malgré l'hiver qui va arriver, ni aux vêtements. C'est un désastre humanitaire, qui va s'aggraver dans les mois qui viennent si aucun plan n'est mis en place. On essaie de s'arranger de notre côté pour payer notre personnel, mais c'est un problème beaucoup plus général, parce qu'aucune administration n'est en mesure de payer ses employés. Au point où nous en sommes, les gens travaillent sans être payés. Et on s'attend à de gros dégâts à très court terme. »

Une économie au point mort

À ce jour, la nouvelle administration talibane n'a aucun moyen de faire face à la crise. Les talibans sont privés de liquidités après la suspension des financements de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) ou de la Banque centrale américaine. L'économie est au point mort, dans un pays qui était soutenu à bout de bras par les institutions internationales, plus de 60% de son budget non militaire provenant de l'étranger.

Comble du drame, souligne le coordinateur médical de Médecins sans frontières (MSF) en Afghanistan, TankredStoebe, la santé fait partie des secteurs les plus durement touchés. « Les établissements médicaux et les hôpitaux qui pouvaient pratiquer des soins gratuitement sont aujourd'hui obligés de faire payer les patients, parce que ces hôpitaux n'ont plus aucune source de financement. Alors que leurs patients sont eux-mêmes en train de perdre leur emploi et que le prix des denrées de base s'envole. Il y a un énorme fossé entre les besoins de la population, qui s'envolent, et les moyens des services de santé, qui s'écroulent. »

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), faute de ressources, plus de 2 000 centres médicaux répartis sur l'ensemble du territoire afghan ont dû interrompre leur activité la semaine dernière, alors que le ministère taliban de la Santé n'a pas été pourvu et que c'est à l'équipe nommée par le gouvernement précédent d'administrer les affaires courantes. Dans ces conditions, les talibans en sont réduits à supplier les ONG internationales de ne pas quitter l'Afghanistan, car ce sont elles, relate Tankred Stoebe, qui assurent aujourd'hui la continuité du système de santé. « Chaque jour à MSF, dans les cinq régions où nous travaillons, nous recevons des listes provenant de tout le territoire, explique-t-il. Au début, on nous appelait à l'aide pour des outils ou du matériel. Mais aujourd'hui, ce qu'on nous demande relève du travail ministériel : comment gérer un hôpital, quelles sont les règles de gouvernance, fournissez-nous des stocks de médicaments, de l'oxygène, de quoi payer nos salaires, de l'essence pour faire tourner les groupes électrogènes, du personnel qualifié pour la maintenance. »

« Cela représente des sommes gigantesques, insiste Tankred Stoebe : a minima, plusieurs centaines de milliers de dollars. Évidemment, Médecins sans frontières ne peut pas se le permettre. Nous sommes déjà chanceux de pouvoir maintenir nos programmes d'urgence en Afghanistan. Mais c'est ça dont l'Afghanistan a besoin. Et j'en appelle aux bailleurs internationaux afin qu'ils rouvrent les vannes, car, que l'on apprécie ou non le nouveau gouvernement, il ne faut pas punir le peuple afghan en le privant de ces services. »

La semaine dernière, les Nations unies estimaient qu'à ce rythme, 97% de la population afghane pourrait tomber sous le seuil de pauvreté d'ici l'été 2022.

Source : RFI

Afrique : Une carte d'identité numérique universelle contre l'exclusion sociale sur le continent ?

Plus d'un milliard de personnes dans le monde, dont la moitié réside en Afrique n'ont pas de documents d'identité. Des individus qui se retrouvent alors exclus des aides et des services publics fournis par leur État. La solution pour remédier à cette fracture sociale serait de mettre en place une identité numérique universelle, préconise une ONG.

Sans aucun document officiel prouvant son identité, un humain sur huit sur notre planète se retrouve de facto exclu d'une quelconque assistance des services administratifs et d'assistance que son gouvernement a mise en place. Ces citoyens « invisibles » n'ont d'autre choix que vivre en marge de la société. Ces éternels abonnés absents des systèmes de santé ou encore privés de scolarité, ne peuvent ni ouvrir de compte bancaire, ni changer de pays faute de passeport ou encore ne sont pas autorisés à voter.

Une fracture identitaire qui, sur le continent africain, est synonyme d'extrême pauvreté, constate depuis 2014 l'organisation non gouvernementale ID4Africa. L'ONG s'est donnée pour mission d'aider les pays d'Afrique à « adopter une identité numérique de manière responsable et pour le bien commun » et milite dans le cadre de l'Objectif de développement durable de l'ONU pour instaurer une Journée Internationale de l'Identité tous les 16 septembre.

Appel aux gouvernements africains

« Ces personnes invisibles survivent en passant dans le secteur informel, souligne Joseph Atick, le président-directeur et fondateur de l'association. Sans identité, ces gens se retrouvent totalement exclus de la société. Cela représente un problème majeur pour les pays dits en voie de développement, qui doit absolument être résolu. Notre ONG à un rôle de facilitateur pour donner à ces personnes une identité sous forme numérique et recréer du lien entre eux et les services sociaux et économiques dans chaque pays. »

« Lors de notre assemblée générale en 2018 au Nigéria nous avons lancé un appel aux gouvernements africains et aux représentants de la société civile pour instaurer une Journée internationale de l'identité le 16 septembre de chaque année dans le cadre de l'Objectif de développement durable de l'ONU, poursuit Joseph Atick. De nombreux pays sur le continent qui ont compris les enjeux de l'identité numérique participent depuis à cette journée de sensibilisation et mettent en place des solutions pour lutter contre l'exclusion des invisibles. Pour ID4Africa, le mot d'ordre est une identité numérique responsable et respectueuse des données des citoyens. »

La crainte de la surveillance de masse

Mais cette identification biométrique, qui est souvent couplée aux dispositifs de surveillance de masse de la reconnaissance faciale, inquiète les associations de défense des droits humains. C'est la raison pour laquelle ID4Africa, qui concentre son action dans 48 pays du continent, exige de chacun de ses partenaires, qu'ils soient institutionnels ou technologiques, de mettre en place un cadre juridique approprié dans le strict respect des données à caractère privées des citoyens.

« Des informations comme la caste ou la religion, par exemple, ne doivent jamais être enregistrées sur ces documents dématérialisés », insiste le responsable de l'ONG. Ce qui est loin d'être le cas ! Certains gouvernements, avec la collecte des données biométriques des individus, ont tendance à dévoyer les systèmes d'identifications numériques pour exercer un contrôle constant de leurs populations.

Source : RFI

Ligue des champions UEFA : Les Africains engagés en 2021-2022

La Ligue des champions UEFA 2021-2022 a repris ce 14 septembre avec le début de la phase de groupes. Voici les joueurs africains engagés durant cette édition.

AJAX AMSTERDAM (PAYS-BAS)
Sébastien HALLER, attaquant, CÔTE D'IVOIRE
Mohammed KUDUS, milieu de terrain, GHANA
Zakaria LABYAD, milieu de terrain, MAROC
Noussair MAZRAOUI, défenseur, MAROC
Nordin MUSAMPA*, défenseur, PAYS-BAS/RD CONGO
André ONANA, gardien de but, CAMEROUN
Anass SALAH-EDDINE*, défenseur, PAYS-BAS/MAROC
Steven VAN DER SLOOT*, défenseur, PAYS-BAS/CAMEROUN
Gibson YAH*, milieu de terrain, PAYS-BAS/NIGERIA

ATALANTA BERGAME (ITALIE)
Aucun Africain inscrit.

ATLÉTICO DE MADRID (ESPAGNE)
Geoffrey KONDOGBIA, milieu de terrain, CENTRAFRIQUE

FC BARCELONE (ESPAGNE)
Alejandro BALDÉ MARTINEZ, défenseur, Espagne/GUINÉE/RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

BAYERN MUNICH (ALLEMAGNE)
Éric-Maxim CHOUPO-MOTING, attaquant, CAMEROUN
Tanguy KOUASSI, défenseur, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE
Bouna SARR, défenseur, FRANCE/GUINÉE/SÉNÉGAL

BENFICA LISBONNE (PORTUGAL)
Ronaldo CAMARA*, milieu de terrain, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU
Unamro EMBALO*, attaquant, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU
Gedson FERNANDES, milieu de terrain, PORTUGAL/SAO TOME ET PRINCIPE
Léo Brian KOKUBO*, gardien de but, JAPON/NIGERIA
Soualiho MEÏTÉ, milieu de terrain, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE
Adel TAARABT, milieu de terrain, MAROC
Tomas TAVARES*, défenseur, PORTUGAL/CAP-VERT

BESIKTAS (TURQUIE)
Rachid GHEZZAL, milieu de terrain, ALGÉRIE
Georges-Kévin NKOUDOU, milieu de terrain, FRANCE/CAMEROUN
Fabrice NSAKALA, défenseur, RD CONGO

BORUSSIA DORTMUND (ALLEMAGNE)
Nnamdi COLLINS*, défenseur, ALLEMAGNE/NIGERIA
Ansgar KNAUFF, attaquant, ALLEMAGNE/GHANA
Youssoufa MOUKOKO*, attaquant, ALLEMAGNE/CAMEROUN
Dan-Axel ZAGADOU, défenseur, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE

CHELSEA (ANGLETERRE)
Trevoh CHALOBAH, défenseur, ANGLETERRE/SIERRA LEONE
Édouard MENDY, gardien de but, SÉNÉGAL
Malang SARR, défenseur, FRANCE/SÉNÉGAL
Hakim ZIYECH, milieu de terrain, MAROC

CLUB BRUGES (BELGIQUE)
Faitout MAOUASSA, défenseur, FRANCE/CONGO-B
Clinton MATA, défenseur, ANGOLA
Noah MBAMBA-MUANDA, milieu de terrain, BELGIQUE/RD CONGO
Stanley NSOKI, défenseur, FRANCE/CONGO-B
Antonio NUSA, attaquant, NORVÈGE/NIGERIA
Kamal Sowah, attaquant, GHANA

DYNAMO KIEV (UKRAINE)
Aucun Africain inscrit.

INTER MILAN (ITALIE)
Aucun Africain inscrit.

JUVENTUS TURIN (ITALIE)
Aucun Africain inscrit.

RB LEIPZIG (ALLEMAGNE)
Brian BROBBEY, attaquant, PAYS-BAS/GHANA
Amadou HAIDARA, milieu de terrain, MALI
Ilaix MORIBA, milieu de terrain, ESPAGNE/GUINÉE/LIBERIA
Christopher NKUNKU, attaquant, FRANCE/RD CONGO
Mohamed SIMAKAN, défenseur, FRANCE/GUINÉE

LIVERPOOL FC (ANGLETERRE)
Naby KEÏTA, milieu de terrain, GUINÉE
Ibrahima KONATÉ, défenseur, FRANCE/MALI
Sadio MANÉ, milieu de terrain, SÉNÉGAL

Joël MATIP, défenseur, CAMEROUN
Mohamed SALAH, attaquant, ÉGYPTE

LOSC LILLE (FRANCE)
Jonathan BAMBA, attaquant, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE
Tiago DJALO, défenseur, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU
Angel GOMES, attaquant, ANGLETERRE/ PORTUGAL/ANGOLA
Isaac LIHADJI, attaquant, FRANCE/COMORES
Cheikh NIASSE, milieu de terrain, SÉNÉGAL
REINLIDO, défenseur, MOZAMBIQUE

MALMÖ FF (SUÈDE)
Malik ABUBAKARI, attaquant, GHANA
Ismaël DIAWARA, gardien de but, SUÈDE/MALI
Bonke INNOCENT, milieu de terrain, NIGERIA

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)
Riyad MAHREZ, milieu de terrain, ALGÉRIE

MANCHESTER UNITED (ANGLETERRE)
Éric BAILLY, défenseur, CÔTE D'IVOIRE
Amad DIALLO, attaquant, CÔTE D'IVOIRE
Anthony ELANGA*, attaquant, SUÈDE/CAMEROUN
Hannibal MEJBRI*, milieu de terrain, TUNISIE
Teden MENG*I, défenseur, ANGLETERRE/ANGOLA
Aaron WAN-BISSAKA, défenseur, ANGLETERRE/RD CONGO

AC MILAN (ITALIE)
Fodé BALLO-TOURÉ, défenseur, SÉNÉGAL
Ismaël BENNACER, milieu de terrain, ALGÉRIE
Pierre KALULU, défenseur, FRANCE/RD CONGO
Franck KESSIÉ, milieu de terrain, CÔTE D'IVOIRE
Rafael LEAO, attaquant, PORTUGAL/ANGOLA

PARIS SAINT-GERMAIN (FRANCE)
Teddy ALLOH*, défenseur, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE
El Chadaille BITSHIABU*, défenseur, FRANCE/RD CONGO
Nathan BITUMAZALA*, milieu de terrain, FRANCE/RD CONGO
Colin DAGBA, défenseur, FRANCE/BÉNIN
Abdou DIALLO, défenseur, SÉNÉGAL
Junior DINA EBIMBE, milieu de terrain, FRANCE/CAMEROUN
Ismaël GHARBI*, milieu de terrain, FRANCE/TUNISIE
Idrissa GUEYE, milieu de terrain, SÉNÉGAL
Achraf HAKIMI, défenseur, MAROC

FC PORTO (PORTUGAL)
Wilson MANAFA, défenseur, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU
Chancel MBEMBA, défenseur, RD CONGO
NANU, défenseur, GUINÉE-BISSAU
Sanusi ZAIDU, défenseur, NIGERIA

REAL MADRID (ESPAGNE)
Marvin PARK*, attaquant, Espagne/NIGERIA

FC SALZBURG (AUTRICHE)
Chukwubuike ADAMU, attaquant, AUTRICHE/NIGERIA
Mohamed CAMARA*, milieu de terrain, MALI
Mamady DIAMBOU, milieu de terrain, MALI
Daouda GUINDO, défenseur, MALI
Bryan OKOH*, défenseur, SUISSE/ÉTATS-UNIS/NIGERIA
Jérôme ONGUÉNÉ, défenseur, CAMEROUN
Oumar SOLET, défenseur, FRANCE/CENTRAFRIQUE

SÉVILLE FC (ESPAGNE)
Yassine BOUNOU, gardien de but, MAROC
Youssef EN-NEZYRI, attaquant, MAROC
Munir EL HADDADI, attaquant, MAROC

SHAKHTAR DONETSK (UKRAINE)
Aucun Africain inscrit.

SHERIFF TIRASPOL (MOLDAVIE)
Edmund ADDO, milieu de terrain, GHANA
Moussa KYABOU, milieu de terrain, MALI
Adama TRAORÉ, milieu de terrain, MALI
Momo YANSANÉ, attaquant, GUINÉE

SPORTING CLUBE DE PORTUGAL (PORTUGAL)
Gilberto BATISTA, milieu de terrain, GUINÉE-BISSAU
Jovane CABRAL, attaquant, CAP-VERT
Geny CATAMO, attaquant, MOZAMBIQUE
Youssef Ramalho CHERMITI, attaquant, PORTUGAL/TUNISIE
Dario ESSUOGO, milieu de terrain, PORTUGAL/ANGOLA
Babacar FATI, défenseur, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU
Zouhair FEDDAL, défenseur, MAROC
Chico LAMBA, défenseur, PORTUGAL/GUINÉE-BISSAU

VILLARREAL (ESPAGNE)
Samu CHUKWUEZE, milieu de terrain, NIGERIA
Francis COQUELIN, milieu de terrain, FRANCE/SÉNÉGAL
Boulaye DIA, attaquant, SÉNÉGAL
Nicolas JACKSON, attaquant, SÉNÉGAL
Aïssa MANDI, défenseur, ALGÉRIE

WOLFSBURG (ALLEMAGNE)
Felix NMECHA, milieu de terrain, ANGLETERRE/ALLEMAGNE/NIGERIA
Lukas NMECHA, attaquant, ANGLETERRE/ALLEMAGNE/NIGERIA
Aster VRANCKX, milieu de terrain, BELGIQUE/RD CONGO

YOUNG BOYS BERNE (SUISSE)
Mohamed Ali CAMARA, défenseur, GUINÉE
Ryan FOSSO*, milieu de terrain, CAMEROUN
Alexandre JANKEWITZ, milieu de terrain, SUISSE/CAMEROUN
Benjamin KABEYA*, défenseur, SUISSE/RD CONGO
Wilfried KANGA, attaquant, FRANCE/CÔTE D'IVOIRE
Felix MAMBIMBI*, attaquant, SUISSE/RD CONGO
Elia MESCHACK, attaquant, RD CONGO
Nicolas MOUMI NGAMALEU, milieu de terrain, CAMEROUN
Jean-Pierre NSAMÉ, attaquant, CAMEROUN
Marvin SPIELMANN, milieu de terrain, SUISSE/RD CONGO
Yannick TOURÉ*, attaquant, SUISSE/SÉNÉGAL

ZENIT SAINT-PETERSBOURG (RUSSIE)
Aucun Africain inscrit.
(*) Joueurs placés sur la liste B, peur leur club.

NB : les joueurs répertoriés sont ceux ayant représenté une équipe nationale A africaine ou qui sont susceptibles de le faire.

Source : RFI

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Les relations professionnelles ne sont pas facilitées par vos réactions qui déplaisent. Une mauvaise ambiance peut surgir alors que vous pensez donner le meilleur de vous. De l'ingratitude vous accompagne cette journée, ce qui vous invite à changer de poste.

Des dépenses sont possibles, mais elles sont décidées après des hésitations. Des achats destinés à remeubler votre intérieur peuvent vous inciter à dépenser. Prenez le temps, ne vous précipitez pas sur les premiers articles et pensez à comparer les tarifs.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Rien ne va plus du côté professionnel, vous ne trouvez plus de motivation. Vous manquez d'entrain, vous cherchez à échapper à vos responsabilités. Vous intériorisez votre mal-être, Mars vous bouscule et vous incite à prendre le taureau par les cornes.

Vous commencez à tirer quelques leçons du passé, en effet, depuis que vous êtes plus sérieux avec votre argent, les choses se passent mieux. Vous honorez vos échéances dans les délais. Aujourd'hui une bonne surprise financière arrive.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pensez que l'herbe est plus verte ailleurs. À la recherche d'un nouveau poste plus créatif, vous multipliez les démarches, car l'ambiance du poste actuel vous irrite. Cette recherche peut se faire en dilettante et faire intervenir votre réseau.

Il est possible que votre famille vous donne des conseils à propos de la gestion financière. Il est utile de les écouter pour limiter les frais. De l'aide peut arriver sous forme de mobilier. Le climat favorise du bricolage pour limiter les sorties d'argent.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'ambiance au travail manque de chaleur, de fantaisie. Vous subissez votre journée. Vous vous réfugiez dans vos pensées qui ne sont guère plus gaies ! Ressaisissez-vous avant que votre travail ne pâtisse de ce climat !

Vous pourriez être obligé d'affronter un litige en rapport avec votre milieu professionnel. Veillez à ne commettre aucune entorse, ne prenez aucune liberté sans vous être assuré que vous faites bien. Vos propres finances ne sont pas en danger.

Lion (22 juillet - 23 août)

Des concessions sont à faire et elles vous coûtent beaucoup. Des conflits sur fond de pouvoir et de rivalité professionnelle flottent dans l'air. Il faut apprendre à coopérer avec des collègues qui ont un égo important et veulent vous faire de l'ombre.

Vous faites de votre mieux pour éviter de dépenser une partie de votre salaire grâce à votre esprit créatif. Pour ne pas dépenser à outrance, vous pouvez choisir de ne pas faire de shopping ou de limiter votre générosité si vous sortez avec vos fidèles amis.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Critiques et jalousies font partie de votre quotidien professionnel. Vous enchaînez les succès, vous faites des envieux. Neptune vous conseille de faire preuve de discrétion concernant votre réussite. Votre hiérarchie souhaite vous faire évoluer.

Aujourd'hui vous n'êtes pas d'humeur à vous occuper de votre argent, d'une part parce que vous avez la flemme, d'autre part, parce que vous n'êtes pas disposé à le faire. Cependant, par obligation vous jetez un oeil discret sur vos dépenses.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

L'activité professionnelle demande des compromis. Une mésentente peut flotter dans l'air entre vos collaborateurs. Il n'en faut pas plus pour que vous trouviez votre journée irritante. Des concessions sont à faire pour garder la stabilité de votre poste.

Votre vie amicale pourrait vous faire dépenser alors que vous avez besoin de calculer au plus près vos frais. Ne négligez pas les petites économies qui évitent le déséquilibre du budget. La famille peut vous apporter une aide en rendant des services.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

MVos projets personnels repartent de plus belle sous l'effet du trio Soleil/Mars/Vénus. Vous retrouvez une belle motivation que rien n'arrêtera. Vous savez exactement où vous voulez aller et comment y parvenir. Vous avancez sereinement.

Vous serez tenté de demander un rendez-vous à votre banquier pour étudier avec lui les différentes possibilités de placement ou d'épargne que vous pourriez faire afin de vous constituer un pécule pour votre future retraite.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous devez vous montrer prudent dans vos démarches professionnelles. Une désorganisation dans l'activité pourrait vous conduire à travailler d'arrache-pied. Le sentiment de vous disperser et de travailler pour les collègues arrive et vous irrite.

Des moments de générosité causent un déséquilibre dans votre budget. Neptune en Poissons vous rend généreux. Il y a un risque de frais qui ne tombe pas au meilleur moment. Il y a une possibilité de léger découvert ou sentiment d'insécurité budgétaire.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Certaines personnes de votre entourage professionnel vous jalousent, vous faites l'objet de coups bas, vous êtes victime d'intimidation. L'action de Jupiter vous permet de résister à toutes sortes de pressions. Vous devez rester sur vos gardes.

Ne vous embarquez pas dans des exercices de haute voltige, veillez à ce que votre argent puisse faire des petits. Si vous avez des factures en retard, dépêchez-vous de régulariser la situation. Garder votre sérieux vous évitera quelques problèmes.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez rapidement saisir les situations et même si le stress est important. Les conditions de travail peuvent être difficiles et vous demander de prendre sur vous pour supporter la pression. Faites le dos rond en attendant que l'atmosphère s'adoucisse.

Les conditions de salaire ne sont pas celles que vous espérez encore et pourtant la stabilité se maintient. La prudence est encore recommandée parce que l'avenir professionnel est incertain. Attention à des dépenses faites pour compenser la frustration.

Poisson (19 février - 21 mars)

Croire en vous sera votre meilleur atout pour réussir ce que vous entreprendrez. Vous bénéficiez d'une belle énergie qui vous dynamise et vous donne envie de franchir des montagnes. Vous prouverez aisément que l'on peut vous confier n'importe quelle mission délicate.

Vous flairerez les bons coups et votre réactivité fera merveille. Cependant, ne négligez pas votre comptabilité habituelle. Pensez à bien vérifier vos reçus de carte bancaire. En oublier un pourrait créer un déséquilibre inutile.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com